



Date de convocation	Présent	Dont suppléant	Pouvoir	Absent	Vote pour	10
05 mai 2026	10	0	0	1	Vote contre	0
					Abstention	0

## DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du 13 mai 2026

Sous la présidence de Madame Corinne FRIOT, doyenne d'âge du Syndicat des Eaux de la Région Messine

### Point 1 – 2026/14 : Installation du comité syndical.

Le Comité Syndical,

Madame Rachel BURGUY a convoqué le 5 mai 2026 les délégués des trois EPCI membres du SERM, suite à leur désignation.

La fonction de Président de séance est assurée par Madame Corinne FRIOT, doyenne d'âge, qui doit procéder à l'installation du nouveau Comité syndical du Syndicat des Eaux de la Région Messine.

VU l'article L. 5211-1 et suivants du code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°2017-DCL/1-045 du 14 décembre 2017 du préfet de la Moselle portant création du Syndicat des Eaux de la Région Messine ;

VU la délibération n°2026-04-16-CM-8.B du 16 avril 2026 du Conseil métropolitain de l'Euro-Métropole de Metz ;

VU la délibération n°2026\_47 du 16 avril 2026 du Conseil communautaire de la Communauté de communes Haut Chemin Pays de Pange ;

VU la délibération du 23 avril 2026 de la Communauté de communes Rives de Moselle ;

### DÉCIDE

DE PRENDRE ACTE de l'installation du nouveau comité syndical comme suit :

<i>Collectivités</i>	<i>Représentants titulaires</i>	<i>Représentants suppléants</i>
<i>Euro-Métropole de Metz (7)</i>	Rachel BURGUY	Henri MALASSÉ
	Corinne FRIOT	Anne FRITSCH-RENARD
	François HENRION	Julien HUSSON
	Walter KURTZMANN	Joy HENDRIX
	Jean-Louis BALLARINI	Sylvie ROUX
	Antoine DORR	Dominique STREBLY
	Philippe GLESER	Jean BAUCHEZ

<i>Communautés de communes Rives de Moselle</i> (3)	Julien FREYBURGER	Pierre MICHALIK
	Laurent ERNST	Daniel MAUER
	Nathalie ROUSSEAU	Patrick BICARD
<i>Communauté de communes Haut Chemin Pays de Pange</i> (1)	Roland CHLOUP	Laurent EHLINGER

La Présidente,  
Rachel BURGY

